

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE n° 3**
du 22 juin 2017

ECOLE : R.P.I Saint Piat

Noms des participants	Qualité	Noms des participants	Qualité
Mme De Seresin		Mr Henault	Directeur
Mme Prevost		Mme Rotrou	enseignantes
Mme Chapillon		Mme Brzostek	
Mme Grison		Mme Brédy	
Mme François	Représentantes et	Mr Bourdin	TR
Mme Victor	représentants de parents	Mme Chemin	
	d'élèves	Mme Rouault	
		Mr Trelu	enseignant
		Mme Giardi	
		Mr Frébourg	Président du SIRP
		Mr Molet	Maire de Soulares
		Mme Martin	Maire de Saint Piat
		Mr Boutin	Maire de Chartainvilliers

ABSENTS excusés :

Mme Ferrant	Inspecteur d'Education Nationale de Chartres 4
Mme Aguire Lavin, Mme Hunault	Représentantes de Parents d'élèves
Mr Riboust, Mr Pissis,	Représentants de Parents d'élèves
Mme Chemin	Enseignante

Rédacteur du compte-rendu : Mr HENAUULT

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Ecole
- 2 – Bilan des actions écoulées dans l'année
- 3 – Point sur les rythmes scolaires
- 4 – Organisation pédagogique de la rentrée 2017-2018
- 5 – Sécurité : PPMS
- 6- Travaux et aménagement
- 7 - Questions diverses

1 – Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Ecole :

M. HENAULT demande aux membres du Conseil Syndical présents s'ils ont des remarques concernant le compte rendu du 23 mars 2017. aucune remarque

M. HENAULT rappelle que pour le vote délibératoire, seul les parents d'élèves titulaires, tous les enseignants et deux élus peuvent voter : Mr Frebourg et Mme Martin vont représentés les élus.

Mr HENAULT propose de passer au vote : le compte rendu de la réunion du 22 juin 2017 est approuvé avec 0 contre, 2 abstention et 17 voix pour.

2 – bilan des actions écoulées de l'année

La classe de mer : du Mardi 6 juin au samedi 10 juin. L'accueil a été parfait, c'est un très bon centre avec des activités très intéressantes, le temps était agréable quoiqu'un peu venteux au début. Les enfants et les accompagnateurs ont passé une excellente semaine.

La sortie des maternelles au Château de Breteuil : cela s'est bien passé également, c'était une visite sur le thème des contes. Le spectacle et la visite étaient bien adaptés au public maternelle et les enfants semblent avoir appréciés la visite. Les parents élus font remonter des avis positifs de cette sortie.

Les Olympiades élémentaires : L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont proposés en nombre. Cela a permis que cette manifestation se déroule de d'excellentes conditions. Les ateliers étaient assez nombreux et l'ensemble des enfants apprécient cela car ils s'ont formés par petits groupes de 5 et sont mélangés ce qui est assez complexe au vu de la géographie de l'école.

La sortie à Paris, à la cité des Sciences : Un gros retard a empêché les enfants de visionner le film prévu au planétarium et ce malgré un départ à 8h00. Cependant, les enfants ont pu découvrir les lieux grâce au billet et aux expositions temporaires que propose la cité des sciences. Puis ils ont pu découvrir par petits groupes aux différents ateliers proposés dans la cité des enfants. L'équipe enseignante remercie aussi les parents qui ont accompagnés car cela a permis de faire des petits groupes et de pouvoir profiter. Un petit bémol quand à l'affluence.

Le festival du livre : l'équipe enseignante remercie encore les parents qui ont permis de récolter 160€ pour choisir une sélection de livres. Un petit bémol concernant la sélection qui n'était pas aussi riche qu'attendues.

La chorale Cycle 3 : elle se déroulera sur le site de Chartainvilliers le lundi 3 juillet à 19h00.

La kermesse : elle aura bien lieu même s'il n'y a pas autant de parents. Il y a toujours un petit déséquilibre entre le premier créneau et le second.

3 – Point sur les rythmes scolaires

Mr HENAULT précise qu'il décide de mettre un point au conseil d'école afin d'éclaircir la situation pour la rentrée prochaine. Pour l'instant, le décret stipulant un éventuel changement de rythme scolaire pour la rentrée de 2017 n'est toujours pas publié, il n'y a donc aucune urgence à prendre de décisions aujourd'hui. De toute façon, sur le R.P.I., une discussion a été engagée au cours du dernier conseil afin de pouvoir prendre les éventuelles remarques des différents maires du SIRP. A ce jour, rien n'a été décidé. De plus, Mr HENAULT rappelle que ce sera aussi au DASEN de donner ou non son aval concernant un potentiel changement. Les consignes sont simples : pas de précipitations, donc pour la rentrée prochaine, les horaires resteront les mêmes ; soit 4 jours et demi avec 5 matinées et deux journées raccourcies.

Il y a plusieurs paramètres qui rentrent en compte :

- Le PEDT est reconduit donc il n'y a pas de changement
- La région qui a en charge les transports a envoyé un courrier aux communes indiquant qu'elle ne pourra pas modifier les organisations déjà programmées pour l'année prochaine

Mme Prevost demande si un mot pourrait être donné aux parents pour les informer sur le fait qu'il n'y a pas de changement prévu pour la rentrée prochaine.

4 – Organisation pédagogique pour la rentrée 2017-2018 :

Mr HENault annonce que la commission de carte scolaire qui avait lieu cet après midi a statué : il n'y aura pas d'ouverture et que le projet sera remis à l'étude fin août.

Mr HENault donne les effectifs réels remontés à l'Inspection :

26 PS ; 27 MS ; 35 GS soit un total de 88 élèves

29 CP ; 36 CE1 ; 22 CE2 ; 33 CM1 et 44 CM2 soit un total de 164 élèves

Pour un total de 252 élèves.

Mr HENault précise qu'il est dans l'attente de 5 ou 6 inscriptions en maternelle et 2 en élémentaire et que les noms des familles ont été envoyés à l'inspection.

Les Parents d'élève indique qu'ils ont récoltés environ 380 signatures au cours d'une pétition, qu'elles ont été envoyés à la préfecture. Mme Martin indique que le nouveau lotissement sera inauguré le 28 juin 2017 en présence du préfet.

Concernant l'organisation, à ce jour, Mr Henault indique que l'équipe n'a pas encore décidé d'organisation pédagogique. La seule information certaine est qu'il n'y aura aucun CE2 sur le site de Chartainvilliers.

En ce qui concerne la rentrée 2017, elle aura lieu le Lundi 4 septembre 2017 dès 9h00 pour l'ensemble des classes. Après un essai concluant, la rentrée échelonnée pour les PS sera reconduite. Mr HENault accueillera les enfants au portail à partir de 10h00 et tous les quarts d'heure en petits groupes. Un planning des rentrées sera affiché à l'école et lors de la porte ouverte.

Pour les PS, une porte ouverte sera proposée afin de rencontrer les enseignants de PS et poser les questions.

5 – Sécurité: PPMS :

Un exercice PPMS était programmé le mardi 22 juin mais il a été reporté à cause des conditions climatiques extrêmes ne permettant pas un confinement dans les classes.

Un autre exercice est prévu au cours de la semaine prochaine en sachant que le système d'alerte est toujours pour l'instant le point faible.

6 – Travaux et aménagement :

Mr Frebourg nous indique les travaux validés par le conseil du SIRP et qui vont être effectués au cours de l'été.

- *Le système d'alarme PPMS* va être installé sur les deux sites : Sur Saint Piat, un bouton va être installé dans chaque classe : élémentaire et maternelle de façon à ce que l'alarme sonne dans les deux bâtiments. Sur Chartainvilliers, le système sera un peu différent mais fonctionnera de la même façon. Il y aura un signal visuel et sonore ou les deux suivant la demande de l'équipe. Un SMS sera aussi envoyé sur le téléphone portable du directeur afin d'être prévenu de l'alerte.
- *La chaudière* de l'école va être changée. En effet après être tombée en panne cette hiver, le SIRP a obtenu une subvention pour faire le changement de celle-ci.
- *Le dernier VPI* va être installé dans le préfabriqué de façon à, ce que l'ensemble des classes élémentaires soient équipées.

Mme Martin nous informe que le portail côté rivière dans la cour de la maternelle sera également changé pour être mis au norme.

Elle demande à Mr Frebourg et Mr Henault de trouver une date pour étudier l'accessibilité des classes maternelles et de la création d'une rampe PMR dans la cour maternelle. Un devis a été fait et donc une organisation spatiale est à discuter.

Mr HENault remercie les parents d'élèves pour avoir fourni quelques ventilateurs pour les classes et indique qu'une liste de petits travaux va être fourni au SIRP.

7 – Questions diverses

Mr Frebourg informe qu'ils ont toujours des problèmes de transport et s'excuse du retard occasionné. Le SIRP essaye de trouver des solutions au jour le jour pour pallier l'absence prolongé du chauffeur communal. Il remercie les enseignants volontaire pour les aider. Il affirme que tout reviendra en ordre à la rentrée. Il va trouver une solution.

Mr Henault l'informe qu'il remontera les retards à l'IEN et aimerait que les enseignants soient informés des retards. Une discussion est en cours pour trouver une solution pour informer tout retard.

Mr Frebourg nous indique qu'il n'a pas trouvé de chauffeur pour la remise des prix du 30 juin qui devait se faire l'après-midi. Si il n'a pas de solution, une proposition du conseil est de décaler la remise au matin.

Mme Prevost indique des remontées quelque peu négatives de certains parents mécontents et qui du coup boycotterait la kermesse. Ils ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de spectacle au cours de cette fête.

L'équipe enseignante indique qu'elle organise déjà beaucoup de choses à côté de la kermesse et que pour elle, ce n'est pas envisageable. En effet, il est assez difficile de réunir autant de personnes sur le site. Mr Henault précise qu'en réunion de rentrée, il informera plus clairement les choses afin d'éviter ce genre de remarques.

Mme Prevost indique qu'il est aussi très difficile de mobiliser les parents, car même sur leur LOTO, cela reste compliqué.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés et les questions diverses toutes abordées, la séance du conseil d'école est levée à 20h00



Mr Henault Directeur du RPI de Saint Piat